

L'ECHO BOMBONNAIS



MARS 2023

Chères Bombonnaises, chers Bombonnais,

Ce début d'année 2023 est riche en changements et nouveautés. L'essentiel, c'est bien sûr l'ouverture de « l'Essentiel », tant attendue ! Monsieur Launay et ses collaborateurs font tourner le commerce à plein régime, pour le grand bonheur de tous. Soyons vigilants et continuons à soutenir ces commerces retrouvés, épicerie, bar, tabac, boulangerie, tous ont besoin de nous, ne l'oublions jamais !

L'autre grande nouvelle de ce début d'année 2023, c'est la construction de la nouvelle station d'épuration (STEP), prise en charge par la communauté de communes dans le cadre de sa compétence « eau et assainissement ». Obsolète depuis plusieurs dizaines d'années, il n'était pas possible de continuer ainsi. Vous pourrez lire dans cet écho les pages consacrées aux travaux de la STEP, avec les modélisations 3D. Les premiers coups de pelle viennent d'être donnés, les travaux devraient être terminés au début de l'été 2024.

La restauration du lavoir se poursuit : les murs et les ouvertures vont retrouver leur aspect d'antan. La pelleteuse a déjà mis à jour les pavés de grès qui sertissent l'ensemble du bâtiment. C'est un peu de la mémoire de notre village qui renaît.

Les travaux concernant le local technique sont lancés : l'architecte des bâtiments de France a accordé le permis de construire, la reprise des murs d'enceinte et du portail vient de démarrer. Outre la rénovation des murs de façade qui donnera une autre allure à la rue de forest, les agents techniques auront d'ici quelques mois un VRAI local pour travailler et y vivre décemment.

Enfin, réveil d'un local assoupi depuis trois ans : l'ancienne épicerie va devenir un espace culturel et social qui faisait tant défaut à Bombon. Dans ce local communal, la bibliothèque très peu accessible y sera transportée et quatre associations très différentes, vous accueilleront selon vos envies. Là encore, faites vivre ce lieu par votre présence, ou par votre action de bénévole. Tous les acteurs de ce local vous y attendent !

Le printemps c'est le renouveau, c'est aussi un appel à la fête, aux événements multiples que nous évoquons dans cet écho, offerts soit sur Bombon même, soit dans les autres communes proches. Participons pour que nos villages ne s'endorment pas et montrons à celles et ceux qui en sont les organisateurs que nous apprécions ce qui nous est proposé !

Nous sommes à la moitié de notre mandat, même si tout n'est pas parfait, même si parfois nous sommes mal compris et critiqués, notre village avance et j'espère que c'est également votre ressenti.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouvel écho. Prenez soin de vous.

Joëlle Salazar

Le mot de Madame la Maire	2
Des changements sensibles	3
Fêtons la nouvelle année	4
Les vœux de la Maire	4
Les marins de la Noue	4
L'accueil de loisirs	5
Journées des plantes	6
Vie communale	7
Le Rallye des 3 châteaux.....	7
Ouvrez les yeux	8
Les projets communaux	9
La réfection du lavoir.....	9
La STEP.....	9
Le futur local technique	10
Rénovation thermique	10
L'enfouissement	10
Le futur espace culturel et social	10
Etre soucieux des autres	11
Inconscience.....	11
Irrespect.....	11
Etre soucieux de sa planète	12
Le coin du jardin.....	12
Ecos gestes	13
Les déchets et les poubelles	14
Vie associative	15
Foyer rural.....	15
Gardon de Bombon.....	15
Et maintenant...	16
Qu'est-ce que la géographie.....	16
Héraldique.....	17
Photos mystère	18
Infos pratique	19
Annuaire des entreprises, artisans et commerçants	19
Numéros et contacts utiles	20
Etat civil.....	20
Agenda.....	20

DES CHANGEMENTS SENSIBLES...



MAGALIE EST PARTIE, VOILA JOHANNA

C'est donc elle maintenant qui vous accueille en mairie, qui répond à vos appels, qui se charge des inscriptions à la cantine....

C'est elle aussi qui assiste notre premier adjoint à l'urbanisme et qui a la responsabilité de l'état civil.

Magalie, avant de nous quitter, lui a transmis sa gentillesse et son sourire, donc tout va bien au secrétariat !



A PROPOS DE SECRÉTARIAT :

Notez bien les nouvelles adresses mails :

Nous vous informons du changement du prestataire de nos boîtes mails.

Pour nous écrire et mettre à jour votre carnet d'adresse, nous vous prions de noter que :

db.mairiebombon@wanadoo.fr devient secretariat@bombon.fr

mairie.bombon@wanadoo.fr devient accueil@bombon.fr



IL S'APPELLE DAMIEN

Enfin, vous n'avez pas été sans remarquer que nos deux agents techniques, David et Frédéric étaient accompagnés tous les mardis par un résident de l'association ADAPEI 77, le « foyer de vie les Ormes ».

Damien est mis en situation professionnelle pour découvrir la notion du travail au sein du service technique de la commune. Il intervient 6 heures hebdomadaires sans être rémunéré.

A l'issue de la mise en situation professionnelle de 6 mois, un bilan sera établi pour connaître la suite à envisager dans le cadre de son parcours d'insertion.

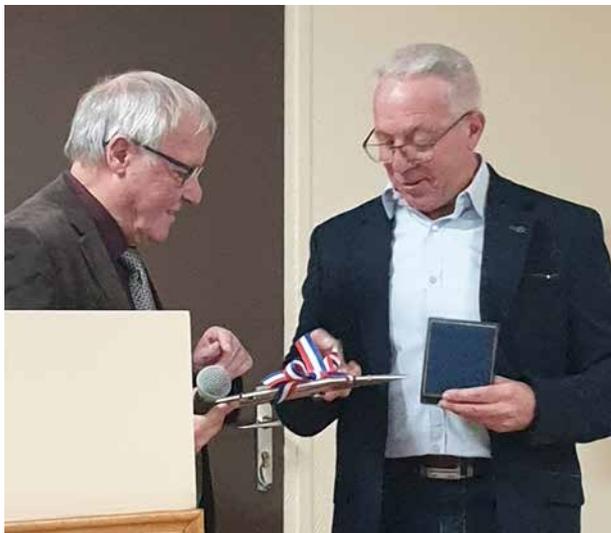
Merci de lui réserver un bon accueil.

LES VOEUX DE MADAME LA MAIRE

Le 19 janvier, pour la première fois depuis l'élection de mars 2020, la traditionnelle cérémonie des vœux a pu avoir lieu.

C'était jour de grève aussi... ce qui a empêché certains des élus de se joindre à nous, Christian Poteau Président de notre intercommunalité par exemple est resté piégé sur Paris.

Notre député, Jean-Louis Thiériot était présent, il a pris notre micro toujours défaillant pour un petit discours, bien applaudi.



Ce fut un bien agréable moment fait de rencontres, d'échanges d'autant plus appréciés qu'ils avaient fait défaut jusque- là.

Durant la première partie de cette soirée notre ancien maire : Jean-Pierre Girault était à l'honneur : il reçut la médaille de Bombon, des mains de celui qui fut aussi son premier adjoint, Michel Ledroit.

Puis Madame la Maire, entourée de son conseil, s'adressa à une salle polyvalente comble dont les participants ont ensuite dégusté avec bonheur ce que notre boulanger et notre pâtissier nous avaient préparé. Un grand merci également au Château pour leur participation gourmande.



LES MARINS DE LA NOUE



<https://marinsdelanoue.avandis.fr>

Ce dimanche 28 janvier ce fut un bel après-midi !

Nos anciens étaient invités à partager la traditionnelle galette et une surprise les attendait, salle polyvalente, où le CCAS les avaient conviés.

Les marins de la Noue les ont en effet régallés avec leurs chansons et leur énergie communicative faisant de ce moment, un moment de détente et de bonheur.



C'est à l'unisson que de nombreux participants ont repris certains chants bien connus de tous, « Santiano » faisait bien évidemment partie du lot et les Marins ont gentiment donné suite aux rappels nombreux.

A la fin de la prestation, chanteurs et musiciens se sont retrouvés à déguster la galette avec les Bombonnaises et Bombonnais présents, ce fut là encore un beau moment de partage.

Merci aux membres du CCAS pour cette organisation très réussie, merci à nos boulangers pour la qualité des galettes proposées.



RAPPEL SUR LES HORAIRES ET LES OUVERTURES DES SERVICES

Un accueil de garderie est proposé aux familles les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 7 h à 8 h 30.

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis :

- 7 h à 8 h 30 : garderie
- 16 h 30 à 19 h : accueil périscolaire

L'accueil périscolaire des mercredis :

- 7 h 30 à 9 h et 17 h à 18 h 30
Garderie mercredi (accueil des familles)
- 9 h à 17 h
Accueil périscolaire du mercredi

L'accueil de Loisirs est proposé durant les vacances scolaires :

- 7 h 30 à 9 h et 17 h à 18 h 30
Garderie (accueil des familles)
- 9 h à 17 h
Accueil de Loisirs

Les dates d'ouvertures pour cette année sont :

- Printemps : du 24/04/2023 au 28/04/2023
- Eté : du 10/07/2023 au 28/07/2023
- Automne : du 23/10/2023 au 03/11/2023 (en attente E.N.)

LE MONDE ANIMAL

Il sera abordé selon les périodes suivantes :

Mars/Avril : Les animaux de la ferme

Vacances de Printemps : Les insectes

Mai/Juin : Les animaux de la savane

Vacances d'été : Les animaux de la jungle

En décembre, vous avez pu admirer nos réalisations d'animaux vivant au pôle Nord à suspendre dans vos sapins de Noël, surtout rennes, ours polaires et pingouins.



En janvier, nous nous sommes promenés en forêt pour découvrir des animaux qui pourraient y vivre. Nous avons vu des lapins, des sangliers, des hérissons... Et même des loups.

Durant les vacances d'hiver, nous avons découvert plein d'oiseaux différents en passant de l'Aigle au Quetzal, sans oublier notre ami disparu : le Dodo.



Nous allons entamer la période de mars/avril pour découvrir et jouer avec les animaux de la ferme et attendons également avec impatience les vacances de Printemps pour s'amuser avec les insectes.



L'ensemble de l'équipe d'animation (Alexandra, Emilie et Chloé) vous attend avec plaisir pour découvrir ce monde animal et jouer ensemble.

**JOURNÉES
DES PLANTES
& ART DU JARDIN**

**1^{er} et 2^e
avril
2023**

FÊTE DU PRINTEMPS

 **Blandy
-les-Tours**
SEINE-ET-MARNE



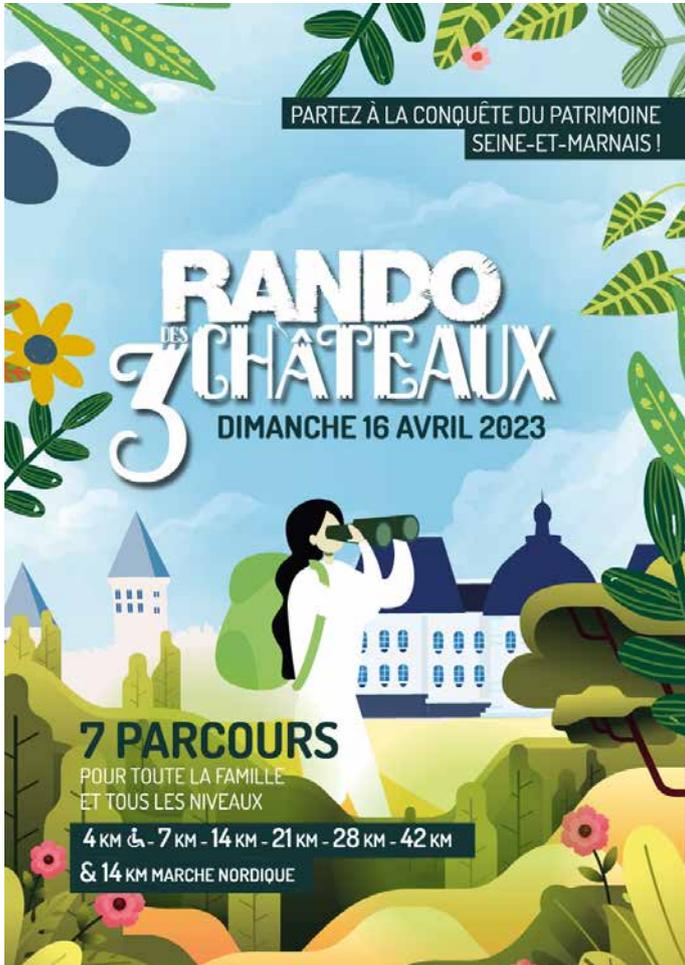
 www.journeesdesplantesblandy.fr 

Les JOURNÉES DES PLANTES & ART DU JARDIN s'installent dans le cadre historique du village et château de Blandy-les-Tours en Seine-et-Marne, les 1 et 2 avril 2023. A l'occasion de ce rendez-vous horticole printanier majeur en Ile-de-France, une centaine d'exposants professionnels et sélectionnés parmi les meilleurs seront présents pour satisfaire les amateurs de jardins ; pépiniéristes et horticulteurs présenteront leurs plus beaux végétaux (arbustes, arbres, rosiers, vivaces, bulbes, graminées, annuelles, fruitiers...), artisans et artistes proposeront de nombreux ornements et décoration de jardin, producteurs du terroir vous régaleront avec leurs spécialités et gourmandises...

RANDO DES 3 CHATEAUX

<https://seine-et-marne.fr/fr/fiche-evenement/rando-des-3-chateaux-edition-2023>

A LA DECOUVERTE DU PATRIMOINE SEINE-ET-MARNAIS !



100 % gratuite, la Rando des 3 châteaux est l'un des grands rendez-vous incontournables de la Seine-et-Marne. Organisée par le Département de Seine-et-Marne avec son agence Seine-et-Marne attractivité (SMA) et le codérando 77 (FFRandonnée), cette manifestation propose des parcours adaptés aux envies, à l'âge et au niveau de chacun.

Au programme, 7 parcours de randonnées, uniquement pédestres :

1. un parcours famille de **4 km** à Blandy-les-Tours (parcours orange),
2. une boucle de **7 km** à Blandy-les-Tours (parcours jaune),
3. un parcours de **14 km** de Melun à Blandy-les-Tours (parcours bleu ciel),
4. une boucle de **21 km** au départ de Bombon (parcours vert),
5. une boucle de **28 km** au départ de Vaux-le-Vicomte (parcours violet),
6. un parcours de **42 km** de Fontainebleau à Blandy-les-Tours (parcours rouge),
7. un parcours de **14 km** en marche nordique (parcours bleu foncé).

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site :

<https://seine-et-marne.fr/fr/fiche-evenement/rando-des-3-chateaux-edition-2023>



AUTOUR DE NOUS...

Combien d'entre vous, en se promenant dans le village ou, en en sortant, prennent le temps d'observer ce qu'il y a autour ? Bien sûr, nous admirons un beau coucher de soleil ou la blancheur de la neige tombée au cours de la nuit... mais que connaissons nous de ce qui se passe, plus précisément, autour de chez nous ? Un champs est souvent « un champs » sans plus de précision, la forêt reste cette masse de verdure mais nous n'y accordons bien souvent pas plus de curiosité et n'en savons pas grand-chose de plus....

Notre petit village de 1000 habitants (ou presque) est lové, au sein de notre commune, au creux de milliers d'hectares de terres agricoles (gérées avec précision dans une grande diversité de pratiques) et de forêts, de rus qui passent à proximité, avec un relief caractéristique de bord du plateau de la brie (plus de 40 m, tout de même, du point le plus bas au point le plus haut !), un sous sol et un sol calcaire et des terres argileuses de belles qualités. Dans ces sols, une vie variée, comme dans les airs de nos jardins et en forêt,... C'est juste un trésor que nous ne devons pas ignorer dans notre société qui a trop tendance à nous faire nous replier sur nous-même, à nous couper de ce qui nous entoure.

Ainsi, ce petit encart dans votre Echo-Bombonnais sera, dès le prochain, un moyen de vous relier à notre environnement. Nous tenterons d'y décrire, au fil des revues, quelques caractéristiques des plantations réalisées et les pratiques agricoles déployées autour de nos maisons, les événements caractéristiques de ce qui se passe dans les forêts en lien avec leur biodiversité ou de notre réseau hydrographique,... En espérant que cela nous aide à observer, admirer, et « être reliés ».

A suivre, donc...



LA RÉFECTION DU LAVOIR

Notre lavoir continue à se faire beau.

La phase II de la rénovation a été entreprise, avec le même chef de chantier et ses ouvriers en réinsertion professionnelle.

Grâce à l'utilisation d'une pelleteuse, la base du lavoir a été dégagée de la terre qui s'était accumulée au fil des années et nous avons eu la surprise de découvrir un bel entourage de pavés de grès.

Cette seconde phase vise à reprendre les murs : les fissures ont été traitées, et le bandeau repeint. Il faut encore travailler l'enduit et laisser des interstices, comme c'était prévu, pour que mésanges et chauves-souris puissent nicher.



L'équipe s'attaque aussi aux ouvertures, métal et chêne seront utilisés pour les fenêtres et portes, 6 au total.



Enfin, nous louerons une nouvelle fois une pelleteuse pour tenter de retrouver la source qui alimentait le lavoir et le remettre en eau pour lui redonner son aspect originel.



EAU & ASSAINISSEMENT

Ce début d'année rime avec le lancement de la construction d'une nouvelle station d'épuration Intercommunale, à l'est du territoire, sur la commune de Bombon.

Ce projet, porté par la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, est nécessaire afin d'améliorer le service d'eau et assainissement des communes concernées mais aussi de préserver l'environnement.

La nouvelle STEP permettra d'augmenter la capacité de traitement des eaux usées domestiques pour répondre aux besoins liés à l'évolution démographique tout en améliorant la qualité des eaux rejetées dans l'Ancoeur.

Une attention particulière a été portée sur l'architecture et l'aspect paysager, afin que la nouvelle station puisse s'intégrer parfaitement dans le site classé du val d'Ancoeur : un accompagnement du paysage environnant, une limitation des emprises au sol, une végétalisation du site et un traitement de tous les bassins et bâtiments avec des tasseaux bois et lasure.

La durée des travaux est estimée jusqu'au printemps 2024. Le montant total de cette opération avoisine les 3 millions d'euros HT, en partie financés par le Département de Seine-et-Marne et l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Le suivi du chantier de construction de la station d'épuration sera porté par le bureau d'étude ARTELIA – maître d'oeuvre - et par les services techniques de la Communauté de Communes. Les travaux seront exécutés par le groupement d'entreprises SAUR – GOSSIAUX et SNMGCE assistés des cabinets DATOO – SEPROSA et Qualiconsult.



LE FUTUR LOCAL TECHNIQUE

De bonnes nouvelles pour ce futur local : d'une part nous avons obtenu l'accord des bâtiments de France pour qu'il soit construit et d'autre part la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) que nous avons demandée nous a été accordée à hauteur de 70%. C'est-à-dire que nous avons obtenu une subvention de 209.000 €.

Nous remercions très sincèrement les services de l'Etat et particulièrement le Secrétariat Général de la Préfecture pour cette subvention.

Les premiers travaux concernent les murs d'enceinte et le portail. De part et d'autre du portail, la reconstruction se fera à l'identique selon la demande de l'architecte des bâtiments de France.

LA RÉNOVATION THERMIQUE EN MAIRIE

La salle polyvalente et la salle du conseil ont été dotés de radiateurs performants pour remplacer ceux qui existaient et qui consommaient beaucoup trop.

Dans la foulée, nous avons aussi modifié l'éclairage et remplacé dans toute la mairie les néons par des ampoules leds.

Nous espérons que malgré l'augmentation des prix de l'énergie cet investissement se matérialisera de façon notable sur les factures d'électricité.

Il reste à équiper les bureaux mais nous attendons le prochain budget pour le faire : nous ferons poser 2 climatiseurs réversibles pour pallier une chaleur vraiment difficile à supporter l'été.

L'ENFOUISSEMENT

La première tranche s'est effectuée en respectant parfaitement le planning.

L'enfouissement du réseau basse tension, de l'éclairage public et des communications électroniques se poursuit comme prévu pour la deuxième tranche de la rue de Forest.

DE L'ANCIENNE ÉPICERIE AU FUTUR ESPACE CULTUREL ET SOCIAL

Le projet proposé au dernier conseil municipal et adopté par les élus permettra de transformer le local de l'ancienne épicerie en un espace utilisé et géré par les Bombonnais pour les Bombonnais.

Cet espace rendra possible à la bibliothèque, soumise au plan Vigipirate depuis des années, d'être visible et accessible par tous ; il sera également une salle agréable supplémentaire qui permettra aux associations de proposer un éventail plus large d'activités et d'animations, difficiles à mener dans les autres salles communales.

Vu sa situation en centre bourg, les habitants pourront y venir à pied.

C'est un projet associatif et collectif porté par quatre associations de Bombon : le Foyer rural, en particulier par la section bibliothèque, les petits crocodiles (association d'assistantes maternelles), les Amitiés bombonnaises, l'APE-BB (association de parents d'élèves).

L'espace de l'ancienne épicerie et celui de la réserve deviendront un espace modulable partagé par l'ensemble des associations.

Le partage de ce lieu par plusieurs associations représente une chance pour toute la population du village

et des villages environnants, notamment Bréau et St-Méry, de bénéficier d'un lieu unique de culture, de loisirs, d'apprentissages... Les associations souhaitent en faire un lieu de partage, de rencontres générationnelles et intergénérationnelles.

Après deux années où le tissu associatif a été mis à mal sur le plan national, la mise à disposition de ce local aux associations est une belle occasion pour la mairie de soutenir le développement d'un lieu culturel de proximité ouvert à tous, et de favoriser le vivre ensemble.

Il nous faut maintenant attendre quelques mois pour mettre ce local en état et le sécuriser sur le plan énergétique. Nous espérons que les aménagements seront terminés à l'été de cette année.

Dès ce moment les associations seront prêtes à vous accueillir.

A ce propos, les bénévoles sont évidemment les bienvenus(e)s, jeunes ou moins jeunes, sans vous, cet espace ne pourra s'épanouir !

VENEZ ! VENEZ NOMBREUX !!!!

Nous avons besoin de vous.

INCONSCIENCE

Samedi 11 mars dernier un feu a été démarré sente de la gerbette sur la parcelle d'un particulier.

Outre le fait qu'il est interdit de brûler et donc de faire du feu sous peine d'une forte amende, il paraît complètement irresponsable de quitter les lieux alors que les flammes sont encore très hautes sans assurer aucune présence ! Personne sur la parcelle, pas de propriétaire !

Les pompiers ont été appelés d'autant qu'une jante et son pneu avaient été déposés sur le bois qui se consumait, ce qui provoquait un épais dégagement de fumées noires.

Sachez qu'il n'y aura aucune tolérance pour ce genre de pratique et que les gendarmes seront appelés pour verbaliser comme ils peuvent le faire.



IRRESPECT

Dans un ancien écho Bombonnais, il y a de cela peu de temps, un article avait été rédigé pour expliquer aux administrés, qui peut-être ne le savaient pas, ce qu'était un parcellaire en openfield. Visiblement dans le descriptif, tout n'est pas bien passé.

Openfield = champ ouvert : autrement dit une parcelle non clôturée, ni par une clôture matérielle ni par une barrière végétale. Ce qui signifie que ce sont les cultures qui déterminent le parcellaire.

Mais champ ouvert ne signifie pas ouvert au public et à tout le monde ! Il s'agit de **PROPRIETE PRIVEE** et les petits sentiers qui bordent les champs et/ou le rû sont aussi **PRIVES**.

Respectons ces règles, ne nous promenons pas là où il s'agit d'un espace privé, ne bousculons pas les panneaux qui le signalent, ne les jetons pas dans le rû ! C'est de l'incivisme caractérisé qui peut avoir des conséquences...

De la même façon, la sortie de la ferme de Neuvy sur la rue grande, ne doit pas être encombrée de véhicules. Nous savons combien le stationnement est un problème récurrent dans notre village. Mais cette contrainte ne justifie pas de se garer n'importe où particulièrement quand le stationnement gêne la sortie d'engins agricoles.

Merci de penser aux conséquences de nos actes ... et donc aux autres !

LE COIN DU JARDIN

Allez viens, on sème !

Mars, et ça repart !

La nouvelle saison au potager est officiellement lancée.

Certes, les températures restent encore froides mais les jours rallongent assez pour que les jeunes plants ne filent plus.

En intérieur, au chaud : on sème tomates, poivrons, piments, aubergines, pastèques, melons, concombres et luffas (courge qui jeune se mange comme une courgette et qui une fois mure devient une excellente éponge végétale). **On bouture** les patates douces mises à germer en janvier, dès que les pousses font au moins 15 cm.

On fait germer les pommes de terre à la lumière pour les planter fin

mars pour des pdt primeurs ou à la floraison des lilas (courant avril/mai) pour des pdt de conservation.

En serre froide : on sème les radis, navets, panais, fèves et petits pois. Et bien sûr, les fleurs si bénéfiques au potager.

On plante les tubercules de topinambours, bulbilles d'oignons, échalotes, ail rose.

On prélève les œilletons d'artichaut pour les repiquer directement au jardin.

En avril, il est temps de semer en serre courges et courgettes, concombres, melons, pastèques, tomates, basilic.

En pleine terre, ce sera les semis de laitues, radis, carottes, poireaux, betteraves, blettes, épinards, maïs, persil, ciboulette. Sans oublier les pommes de terre mises à germer en mars.

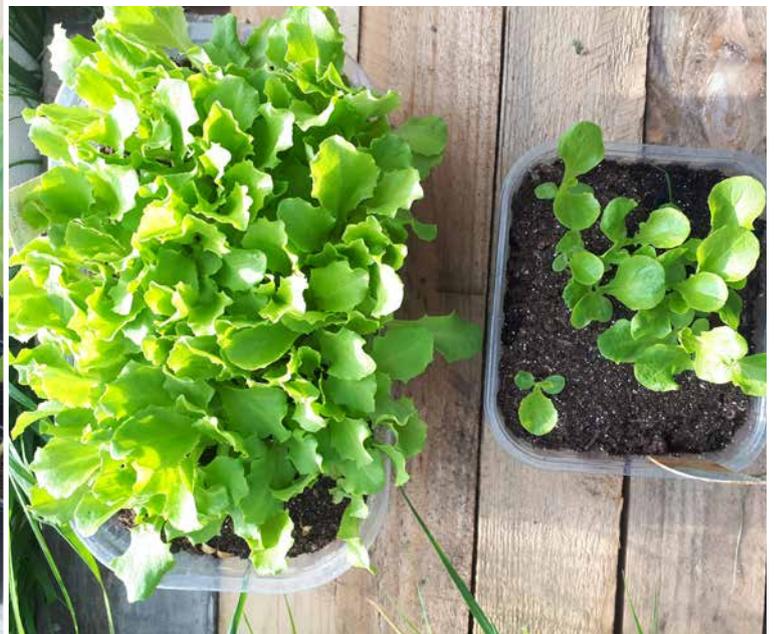
En mai, fais ce qu'il te plaît dit le proverbe.

C'est le moment de planter vos premiers semis de février/mars (aubergines, poivrons, piments, tomates, courgettes...)

On pourra aussi semer à la folie directement en place. A conditions d'attendre les Saints de glace (11, 12 et 13 mai) et de protéger un minimum les plus fragiles en cas de gelées tardives.

La vie d'un jardinier n'est pas un long fleuve tranquille.

Rendez-vous en juin, pour le début de belles récoltes.



ALLEZ, UN PEU D'ÉNERGIE,... POUR EN ÉCONOMISER

Dans le dernier Echo-bombonnais, nous vous proposons quelques bons gestes pour la planète à mettre en place à la cuisine. Prenons aujourd'hui un peu de hauteur pour observer notre maison dans son ensemble et comment nous y gérons... l'énergie.

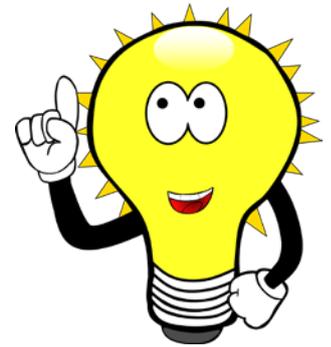
Si l'hiver est fini, il fait encore frais et les chauffages tournent encore. Au regard du prix de l'énergie et parce nous devons réduire notre empreinte écologique, nous pouvons baisser nos consommations en gardant une température acceptable et sans utiliser la bougie pour y voir clair. Voici quelques astuces faciles à mettre en œuvre :

Pour le chauffage :

- Fermez les volets dès que la nuit tombe. Si vous avez des rideaux en plus, c'est encore mieux.
- Baissez légèrement votre chauffage en allant vous coucher et en partant travailler le matin. 1°C en moins, c'est 7 % d'économie en plus et c'est beaucoup ! Si vous avez un thermostat, profitez-en et programmez à la baisse. Économies garanties.
- La température des pièces peu occupées peut être facilement baissée. De la même façon, une chambre à coucher n'a souvent pas besoin d'être chauffée. Bien souvent, on dort mieux dans la fraîcheur....
- Si votre maison possède une ventilation, ne la coupez pas et faites la entretenir. Ventiler limite l'humidité dans les locaux et il est moins consommateur (et donc moins coûteux) de chauffer de l'air sec que de l'air humide. Si vous n'avez pas de ventilation, pensez au moins à aérer régulièrement.
- chassez les entrées d'air froid. Sous les portes qui donnent sur l'extérieur en plaçant des boudins ou autour des fenêtres en installant ou changeant les joints. Pensez aussi aux trappes d'aération des cheminées que vous pouvez aisément fermer.

Et l'électricité ?

- Bien entendu, les classiques : utilisez les modes « éco » des appareils type lave vaisselle ou lave linge et faites les tourner après 22 h 30. Remplacez vos vieilles ampoules par des LED et arrêtez d'utiliser le sèche linge. Ha oui, à ne pas oublier même si ce n'est pas facile : prenez des douches un peu plus courtes...



- Les lumières des espaces non occupés ne sont pas nécessaires. Vous pouvez les éteindre.

De même, la télévision ne doit fonctionner que si je la regarde. Sinon, qu'elle se mette en veilleuse !

- La nuit ou lorsque vous vous absentez longuement, Coupez les appareils en veille. Les veilles représentent jusqu'à 10 % de notre facture d'électricité. Même éteints, certains appareils continuent à consommer et sur 24 h, ça chiffre vite. La box, la télévision, les ordinateurs, Vous pouvez parfois en brancher plusieurs sur une prise multiple avec interrupteur. Couper ces fuites d'énergie ne prend alors pas de temps.

Sachez que 20 à 25 % d'économies peuvent être réalisées avec de petits gestes simples comme ceux-là. Sans investissement. Alors maintenant, prenez votre dernière facture et faites donc le calcul...



Les dépôts sauvages, interdits en France depuis la loi du 15/07/1975, sont des apports illégaux réalisés par des particuliers, entreprises ou artisans, en ville ou dans la nature, pour se débarrasser de leurs déchets.

Le SMETOM-GEEODE

intervient aux abords des villages, forêts, rivières et plaines. Cependant, ne pouvant intervenir judiciairement, le constat se fait avec un élu ou un agent technique.

A SAVOIR

Pour les 60 communes ayant signé la charte sur une période de 4 ans
=> 150 tonnes de déchets pour un coût moyen de 200000€ par an

DEPÔTS SAUVAGES

Gestion et Temps de travail ?

- Le prélèvement des petits dépôts est géré par le SMETOM. Une demi-journée est nécessaire pour la collecte et le tri en déchetterie.
- Les gros dépôts sont gérés par un prestataire de collecte (poids lourds avec grue et benne de 20 ou 30 mètres cubes). Jusqu'à 4h00 de collecte, 2h00 de transport, auxquelles s'ajoute le temps de tri (variable).

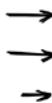
Quoi ?

- Dépôts de toutes tailles (d'un coffre de voiture à plusieurs camions)
- des végétaux
 - des objets du quotidien (canapé)
 - des bidons d'huile (pour chaîne de tronçonneuse)
 - des gravats et autres résidus de chantiers

Démarche à suivre

- en cas de constat en flagrant délit : il est primordial de ne pas se mettre en danger ! Prendre des éléments (plaque immatriculation, type de véhicule, description des personnes, lieux et heure des faits avec photo ou vidéo) et appeler les forces de l'ordre.
- Si le flagrant délit est effectué par la gendarmerie (ou la police) : les personnes sont mises en garde à vue, passent devant le tribunal et doivent s'acquitter d'une amende pouvant s'élever à 75000€.
- Si le dépôt est déjà effectué : prévenir la mairie ou appeler la gendarmerie ou la police en expliquant ce que vous avez constaté.

Alors Que Faire ?



- Le SMETOM-GEEODE propose à tous, particuliers et professionnels, l'accès à : 1 déchetteries, 1 plateforme de compostage, 1 ressourçerie (Provins), 1 service de collecte d'amiante (Provins).
- Le SETOM-GEEODE propose également : 1 service de ramassage des encombrants à domicile et 1 service de broyage des végétaux à domicile.

- Des associations, comme Emmaüs, peuvent recueillir meubles, canapés ...
- Big Benes est une entreprise qui peut aussi gérer les déchets.

A SAVOIR

Vous êtes en droit de demander à l'entreprise qui vous facture le déblais des déchets une attestation de prise en charge du centre de traitement des déchets.

FOYER RURAL

Les 20 et 21 janvier, le Foyer Rural, avec les bénévoles de la Bibliothèque municipale, et l'Association des Parents d'élèves de Bombon/Bréau (APE-BB) se sont associés pour participer à l'évènement national « La nuit de la Lecture », dont c'était la 7^e édition. Le thème de cette année était « **La peur** ».



Nous avons sollicité les enseignants de l'école qui se sont joints à nous pour nous aider dans notre organisation.

Un groupe d'une dizaine d'enfants accompagnés de leurs parents et de deux enseignants sont allés faire une lecture chez des habitants de Bombon volontaires, et que nous remercions ici d'avoir ouvert leur porte à cette occasion.

Les enfants, qui étaient tous des volontaires, avaient choisi leurs textes.

Sans conteste, c'est une expérience à renouveler.

Le vendredi soir, notre nouveau commerce « L'Essentiel » nous a accueillis pour un pot de l'amitié avec les participants. Un grand merci à lui !

Le lendemain, c'est dans les locaux de l'accueil de loisirs, aimablement prêtés par le Président du SIRP, que nous avons continué la manifestation.

Les tout-petits ont pu écouter l'histoire des « 7 souris dans le noir » grâce à un tapis de narration.

Les enfants et leurs parents ont pu aussi voir et écouter le conte « les musiciens de Brême » raconté et animé derrière un théâtre d'ombre.



Un doudou en bien mauvais état !

A la suite d'une projection racontant l'histoire d'un « doudou », les enfants ont été invités à dessiner leurs doudous préférés et à répondre à quelques questions.

Les enfants avaient à leur disposition des espaces spécifiques pour écouter des histoires enregistrées ou racontées autour d'un feu de bois. Des tapis leur permettaient de lire tranquillement.

Enfin, un libraire proposait des livres jeunesse à la vente.

Bien sûr, un tel après-midi ne pouvait se concevoir sans un goûter digne de ce nom !

Grâce à l'APE-BB, les enfants sont repartis avec un livre choisi parmi un choix riche et coloré.



Cette première manifestation a été un grand succès car pas moins de 75 personnes, enfants et adultes y ont participé.

Le théâtre d'ombre fut une grande réussite : nous avons été sollicités pour une nouvelle représentation quelques jours plus tard auprès des enfants des classes de la maternelle qui ont fort apprécié !

Nous tenons à remercier, Monsieur Parichon Directeur de l'école et Monsieur Vidal qui ont accompagné les enfants dans leur choix de lecture ainsi que le vendredi soir auprès des Bombonnais. Nous remercions également la médiathèque départementale qui nous a prêté le tapis de narration ainsi que la CCBRC pour le théâtre d'ombre. Enfin merci également à la mairie de Bombon et au SIRP pour son soutien et sa participation.

Toutes les photos et le film peuvent être consultés sur le site Ipernity :

<http://www.ipernity.com/doc/frb/album/1339628/@/page:2:18>

LE GARDON DE BOMBON

Comme chaque année, l'Association de pêche a procédé à son lâcher de poissons composé de carpes, gardons, tanches et carassins.

L'ouverture de la pêche a eu lieu le samedi 4 mars 2023 et les permis sont à retirer sur place au prix de 35 €.

Bonne saison à tous.

Le Président, Pierre TRUCHY.



QU'EST-CE QUE LA GEOGRAPHIE ?

La géographie (selon son étymologie grecque et latine) signifie « écriture de la terre », c'est joli n'est-ce pas ?

Comment écrire la terre ?

Et bien non, ce n'est pas connaître tous les pays du monde et leur capitale ni être capable de nommer la toute petite île perdue aux fins fonds du Pacifique ! Certes, c'est bien de les connaître, mais tout ceci est accessible à chacun, d'un simple clic ou dans un atlas, pour les plus anciens d'entre nous !

Par ailleurs longtemps le lien était en permanence établi entre géographie humaine et géographie physique : la nature déterminerait l'occupation humaine ...exemple : l'homme vit difficilement dans un désert ... Oui mais Dubaï alors, une ville entière conquise sur le sable, plus encore la coupe du monde de foot au Qatar, jouer au foot sous +50° ????

Ou bien dans les milieux arctiques le froid interdit certains types de culture. Ah ? et pourtant les Islandais produisent des bananes, plante tropicale s'il en est !

Là interviennent deux concepts fondamentaux en géographie : contraintes et atouts. Des contraintes peuvent devenir des atouts : pourquoi ? Parce que l'homme agit, il dispose de toutes les techniques nécessaires pour climatiser un stade par exemple ou utiliser la géothermie dans des serres qui produiront légumes et fruits à la latitude polaire à condition de disposer aussi de finances en quantité et donc les moyens d'agir.

Ainsi donc, on définit la géographie comme une science humaine, une science sociale qui s'intéresse à l'organisation de l'espace. Pourquoi là, et pas ailleurs ? Telle est la question fondamentale sur laquelle se penche le géographe. L'espace est LA donnée de référence du géographe : qu'il soit littoral, montagnard, urbain, rural, touristique et bien d'autres encore, ils peuvent se combiner et s'étudient à différentes échelles, on parle de démarche multiscalaire : la façade Atlantique analysée dans son ensemble replacée en France et à l'ouest de l'Europe, puis avec un effet de zoom, on change d'échelle on passe de la petite à la grande, on zoome par exemple sur le port du Havre puis encore en changeant d'échelle sur la ville du Havre elle-même : ses quartiers, ses activités, ses liens avec la mer et son arrière pays....L'objectif essentiel étant toujours de parvenir à comprendre l'espace.

Le deuxième élément lié à l'espace est celui de territoire. On utilise beaucoup ce terme dans les médias, pas toujours à bon escient : un territoire c'est la portion d'espace socialisé, approprié par ses habitants, quelle que soit sa taille.

« La notion de territoire est donc à la fois juridique, sociale et culturelle, et même affective. Le territoire implique toujours une appropriation de l'espace : il est autre chose que l'espace. » résumé deux géographes universitaires.

On le sait bien à Bombon, les anciens plus encore que les nouveaux habitants, le village est un territoire en lui-

même et un territoire auquel aussi nous sommes liés affectivement et qui se transforme.

Anecdote : Savez-vous que cette photographie aérienne de Bombon, en particulier du lotissement des Phenix, a été proposée comme document pour le concours de l'agrégation de géographie ?



Pourquoi ce lotissement a-t-il été construit là, et pas ailleurs ? Comment a-t-il modifié le territoire et avec quelles conséquences ? On peut en lire le paysage, en décrire les constructions, le système de circulation et la disposition de rues, la manière dont il s'accroche à l'ancien bourg... et tenter de comprendre.

Ce lotissement dans un espace rural, témoigne du phénomène de périurbanisation : on travaille en ville, mais on peut aussi choisir de vivre dans un espace à dominante rurale, à proximité de la ville (Melun), pas trop loin d'un accès aux transports en commun qui relie à la capitale (gare de Mormant par ex.).

Le choix de vivre à Bombon peut s'expliquer par le cadre reposant et tranquille, ainsi que par les prix plus accessibles : le terrain coûte moins cher que si on souhaite se rapprocher de Paris. Enfin, pour le village de Bombon, quelles conséquences, quels changements... ?

Vous voyez que les questions ne manquent pas, c'est une démarche passionnante que d'analyser une portion de notre terre et tenter de l'écrire !

Voilà pourquoi il est impossible de ne pas encourager les jeunes futurs étudiants à se renseigner sur les débouchés qu'offre la géographie. Certes le professorat en est un mais contrairement à l'histoire les possibilités de choisir une autre voie sont plus nombreuses : devenir ingénieur géographe, travailler dans l'urbanisme, l'aménagement du territoire, la question de l'eau, l'étude des océans, l'environnement, la coopération internationale, la géopolitique etc, etc,

Le géographe a sa place dans de nombreux domaines, les ouvertures sont larges et les études sont passionnantes ! Pensez-y, renseignez-vous !

BOMBON ET L'HERALDIQUE

A l'origine, héraldique vient du « héraut », l'officier public au Moyen Age qui annonçait et décrivait les chevaliers entrant en lice (tournoi), celui qui annonçait les événements, qui portait les déclarations de guerre.

Aujourd'hui, l'héraldique désigne la science du blason, l'étude des armoiries (ou « armes ») mais aussi un langage.

En effet, le langage descriptif du blason est très normé. Ce vocabulaire spécifique est composé de mots dont l'origine est très ancienne, souvent tiré de l'ancien français.

Un exemple de codification : les couleurs



Le blason de Bombon

Vous êtes-vous déjà demandé à quoi correspondait le blason de notre commune, que signifie-t-il ?

Regardez-le bien :

Blasonnement :

« De gueules* à une montagne d'argent, maçonnée de sable, chargée d'une divise onnée d'azur et surmontée en chef d'un soleil à dextre* et d'une branche d'épines à senestre*, le tout d'or».

*Gueules**. Une des cinq couleurs du blason que l'on représente en émail par le rouge, ... Le Gueules signifie *générosité, courage, hardiesse, intrépidité*.

**Senestre désigne le côté gauche et dextre* le côté droit.*

On pourrait donc croire que la lecture du blason est erronée ; le soleil étant à gauche et la branche d'épine à droite. Il n'en est rien. N'oublions pas qu'au Moyen Age, le héraut lisait les blasons des boucliers des chevaliers. Ils étaient donc face au blason. La lecture se fait donc en miroir.

Ornements Extérieurs :

Couronne murale à trois tours crénelées d'or, ouverte, ajourée et maçonnée de sable. Ecu soutenu à dextre par une branche de chêne de sinople*, fruitée d'or et à senestre par une gerbe de blé de sinople, croisées en pointe, en sautoir et liées d'or.

Symbolique: Le rouge est la couleur traditionnelle de la Brie.

La montagne symbolise à la fois Saint Germain, saint patron de la commune et la hauteur sur laquelle est bâti le village. Cette montagne est maçonnée pour évoquer le château de Bombon.

La divise onnée représente l'Ancoeur, rivière locale.

Le soleil, symbole de gaieté, représente le château de Montjay qui signifie « mont gai ». Enfin, la branche d'épines rappelle la ferme fortifiée des Epoisses dont le nom veut dire le lieu couvert d'épines.

Le chêne évoque les bois locaux et le blé, l'activité agricole céréalière de la commune.

*Sinople** : Émail de couleur verte que l'on utilise en blasonnement pour indiquer la couleur verte d'un élément des armoiries.



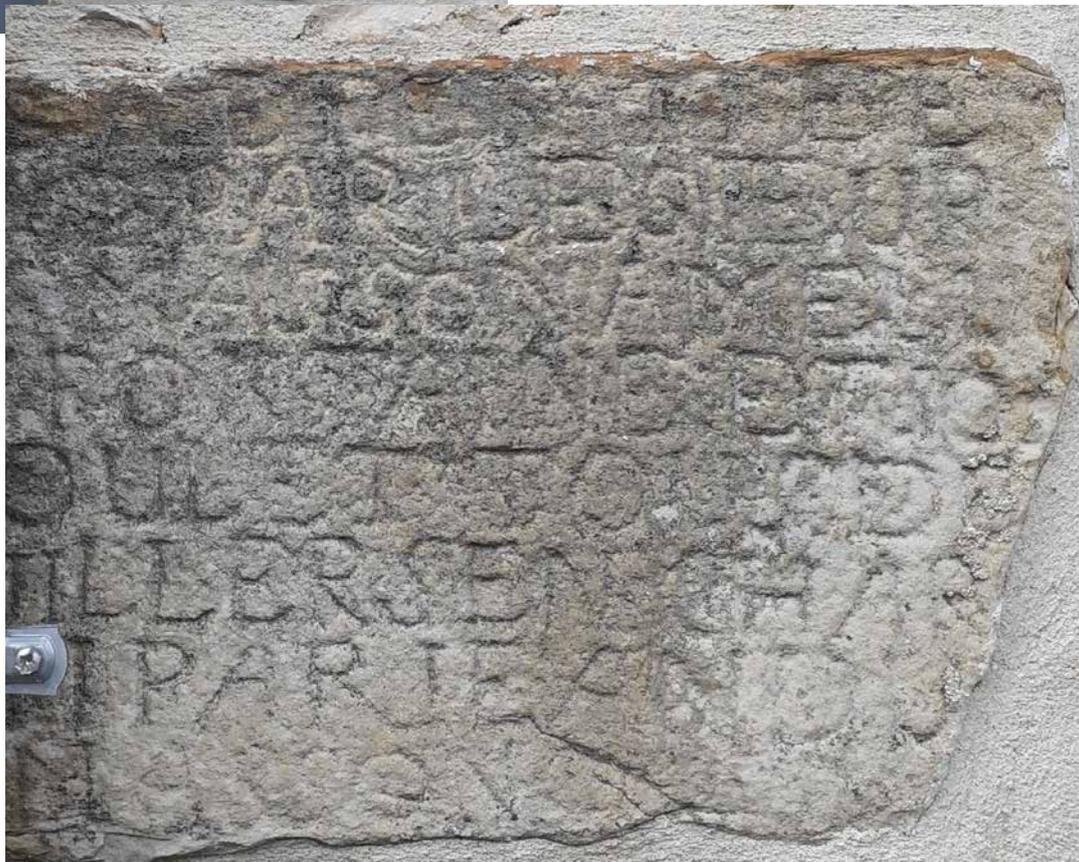
PHOTOS MYSTERE

A vous de jouer

Essayez de retrouver où ont été prises ces photos.

Il n'y a rien à gagner sauf le plaisir de chercher... et encore plus de trouver.

Bonne chasse



ANNUAIRE DES ENTREPRISES, ARTISANS ET COMMERÇANTS

Vous trouverez sur cette page, un annuaire des entreprises, artisans, commerçants présents sur le village.

Cet annuaire n'est pas exhaustif, les entreprises qui n'y sont pas et qui souhaitent apparaître dans les prochaines éditions, peuvent en faire la demande auprès de la mairie.

INFIRMIÈRE LIBÉRALE :

SYLVIE LENFANT

01 64 38 71 26 - 06 84 84 84 77 - sylvie.lenfant@hotmail.fr

TAXI :

TAXI VICTOR

<https://www.chauffeur-victor77.fr/> - 06 63 40 88 09 - contact@taxivictor77.fr

COUPELLERIE, TRAVAIL DU CUIR :

COUTEL CORVUS

Facebook : coutel corvus - 06 69 42 88 38 - coutelcorvus@gmail.com

ARTISTES/DESIGNERS :

PROJET CUMULUS

<https://www.projetcumulus.fr/> - 06 82 29 97 67 - contact@projetcumulus.com

OBJETS PERSONNALISÉS POUR PETITS ET GRANDS :

LOULOU ET CHOUPINETTE

<https://www.loulouetchoupinette.com/> - contact@loulouetchoupinette.com

PLOMBERIE :

ACG PLOMBERIE

06 89 96 04 79 - acg.plomberie@gmail.com

PLOMBERIE SOLUTION

67, rue Grande 77720 Bombon - 06 49 58 98 43 - plomberie.solution@orange.fr

<http://www.plomberie-solution.fr>

BOULANGERIE

AU BOM... BON PAIN

49 rue Grande, 77720 Bombon - 01 60 66 37 91 - au-bom-bon-pain@orange.fr

Facebook : Au Bom Bon Pain

Horaires : du lundi au samedi : 7 h 30 - 13 h et 16 h - 19 h 30 - Le dimanche : 8 h - 13 h

Fermeture le mercredi

EPICERIE, PRODUITS LOCAUX, CAFE, TABAC, RESTAURANT TRADITIONNEL

L'ESSENTIEL

47 rue Grande, 77720 Bombon - 01 78 49 71 95 - lessentieldebombon@gmail.com

Facebook : L'Essentiel de Bombon

Horaires : du mardi au samedi : 7 h - 20 h - Le dimanche : 7 h - 13 h

Fermeture le lundi

ETAT CIVIL

NAISSANCE :

Alma, Madalena, Ginette FLAMENT MADEIRA, née le 24/12/2022

Liyam OUFEROUKH, né le 03/03/2023

DECES :

Monsieur Pierre GOULEY, décédé le 10/10/2022

Madame Evelyne PRAGOUT, épouse THIESSELIN, décédée le 16/10/2022

Madame Noela KOKASON, épouse CARÉNE, décédée le 30/10/2022

Madame Jacqueline FRAIN, épouse FOREST, décédée le 14/11/2022

Monsieur Pierre SAULNIER, décédé le 06/12/2022

Madame Pascaline VALLONE, épouse CENTRACCHIO, décédée le 23/12/2022

Madame Laurence AGNETTI, décédée le 25/12/2022

Madame Jeanine CORDUANT, épouse GILLOT, décédée le 04/01/2023

Madame Lucette BREL, épouse CHAMPDAVOINE, décédée le 04/02/2023

Monsieur Claude BERTAUX, décédé le 21/02/2023

Monsieur Pascal JOUARD, décédé le 01/03/2023

Madame Françoise ROSSEZ, épouse BERNARD, décédée le 04/03/2023

Monsieur Paul BRANTHOME, décédé le 06/03/2023

Madame Giuseppa CHiodo, épouse UBALDINO, décédée le 06/03/2023

Monsieur Jean-Pierre BOLLONOTTE, décédé le 08/03/2023

AGENDA

Dimanche 16 avril 2023 : rando des 3 châteaux

Lundi 1^{er} mai 2023 : brocante F.R.B.

Lundi 8 mai 2023 : Commémoration armistice 1945

**Samedi 3 et Dimanche 4 juin 2023 :
Fête communale**

Fête foraine et jazz sous les étoiles

**Mercredi 21 juin 2023 :
Fête de la musique à " L'ESSENTIEL "**



BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOMBON

Directeur de la publication : Joëlle SALAZAR

Responsable de la communication :
Alain GAUTHIER

Comité de rédaction :
Mmes Christine DELENIN, Coryne GALINOU,
MM. Jean-Louis AUDOIN, Jacques CHIRON,
Pierre GALINOU, Alain GAUTHIER, Bernard VIDAL

Maquette : Conchita PAREDES
Impression : mairie de Bombon



NUMEROS ET CONTACTS UTILES

MAIRIE :

48, rue Grande - Tél. : 01 64 38 72 98.

Le secrétariat vous accueille les : lundi, jeudi et vendredi de 10 h 30 à 12 h, Mardi de 17 h à 18 h 30.

E-mail : mairie_accueil@bombon.fr. Site Web : bombon.fr

N'hésitez pas à consulter le site, à faire des commentaires, des suggestions, ou donner des idées d'amélioration.

LA DECHETTERIE DE MORMANT EST RÉOUVERTE:

contact@smetom-geeode.fr - Tél : 01 64 00 26 45
Za Rue des Frères Lumières - 77317 Mormant

Horaires :

Lundi : 14 h - 17 h, mardi, mercredi et vendredi : 9 h - 12 h 20 et 14 h - 17 h

Samedi : 8 h 30 - 17 h 20.

Toutes les déchetteries fonctionnent selon les mêmes horaires et sont fermées les jours fériés, les dimanches et lundis de Pâques et Pentecôte compris.